



SOMMAIRE :

- p.2 : Restructuration des PMI : Bilan d'un saccage
- p.3 : Restructuration des MECS : Saccage, le retour...
- p. 3-4 : Ne pas confondre : création d'un foyer d'urgence et création précipitée d'un foyer...
- p.4 : Centre Maternel Porchefontaine : Recherche CMP désespérément...
- p.5 : MEY : Y a pas de MAIS !
- p.5-6 : Au menu du Comité du 22.04 : DEJ' indigeste !
- p.6 : Pour une politique de prévention et de protection de l'enfance : Propositions CGT...
- p.7 : Assistants familiaux : gagnons des avancées...
- p.7 : Chargé d'Accueil Physique : CAP sur le CHSCT !
- p.8 : Service d'Action Sociale et Papyrus
- p.8 : ASE : Le rapport IGAS qui agace les CD 92 & 78...
- p.9 : Les professionnels mobilisés
- p.9-10 : Conférence le 22 juin 2021 : Inscrivez-vous !

Restructuration des PMI : Bilan d'un saccage.

Dans un contexte extrêmement mouvant, il nous est apparu nécessaire de faire le point sur la restructuration du réseau des centres de PMI effectuée entre 2015 et 2021.

Résultat, en 6 ans, 2 centres de PMI sur 3 ont fermé !

Nous sommes passés de 65 antennes de proximité à seulement 23 (+ 1 bus).

→ [Le bilan intégral est en ligne sur notre site internet.](#)

Attention, pour lire ce bilan de 4 pages nous vous conseillons fortement de vous asseoir... un fond de musique douce est également préconisé. Cœurs sensibles s'abstenir...

J'ai connu une époque pas si lointaine où nous avions 65 centres de PMI dans les Yvelines, une vraie proximité.



Oui, et puis les centres ont fermé les uns après les autres. 2/3 en moins... Un gros ménage par le vide.



Mais en fait, si ça se trouve, dans les Yvelines les PMI ont découvert un nouveau variant ? Le grovid-19 ?!



Restructuration des MECS : Saccage, le retour...

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) peuvent être des structures privées (association, fondation) ou des établissements publics, dans tous les cas elles relèvent de la compétence du Conseil Départemental (habilitation, financement...).

Entre 2015 et 2021, les capacités d'accueil des MECS ont fondu comme neige au soleil...

Les conséquences sont dramatiques avec des répercussions à tous niveaux.

→ Un bilan complet sur [ce saccage et ses conséquences est en ligne sur notre site internet.](#)



NB : Ce Strip est une fiction, il ne faut pas lui donner crédit... 😊

Ne pas confondre : création d'un foyer d'urgence et création précipitée d'un foyer...

Débordé par le nombre de mesure de placement sans solution d'accueil ni en MECS, ni en famille d'accueil, le CD 78 s'est retrouvé acculé à du « bricolage » en urgence.

Récit d'une histoire abracadabrantique...

Acte I : Annonce fracassante

Le jeudi 11 mars 2021 en fin d'après-midi les professionnels de Territoires d'Action Départementale sont sollicités pour un appel à volontariat en vue de la création de 3 lieux de placement à mettre en œuvre dès le lundi 15 mars 2021 matin ! Ce dispositif exceptionnel d'accueil d'enfants en danger devait permettre l'ouverture de 3 lieux (sur le Mesnil St-Denis, Buchelay et le Fontenay le Fleury).

Acte II : Réactions syndicales

Le 11 mars, la CGT a immédiatement interpellé la direction pour soulever de nombreuses réserves, questions et propositions. Nous avons complété nos propos par un courrier étayé le 18 mars et obtenu une réunion avec les directions pour en échanger le 29 mars 2021.

Acte III : Ouverture éphémère

Confronté à la réalité du terrain et au cadre réglementaire, seule la structure à Fontenay a vu le jour et a fonctionné du 15 mars au 10 avril 2021.

Acte IV : Une analyse non partagée.

La collectivité retient de cette séquence la grande réactivité du département, sa capacité d'innovation, création, mobilisation etc.etc... Bref... elle est contente...



Pour notre syndicat, nous retenons le très fort engagement des professionnels qui se sont portés volontaires malgré le grand flou artistique dans cette mise en œuvre. Nous saluons l'engagement des agents du central qui ont œuvré dans l'urgence sur ce projet, ainsi que les agents des collèges sur la fourniture des repas. L'engagement des professionnels n'est pas en cause, au contraire, c'est bien une nouvelle fois grâce à eux qu'a pu être porté à bout de bras un système défaillant et dysfonctionnant.

Cette situation d'urgence a été créée par le démantèlement des places en MECS, par l'absence d'attractivité et de fidélisation des postes de TSE, d'éducateurs d'internat et d'assistants familiaux.

➤ Nous ne pouvons que déplorer que l'institution refuse de tirer les leçons de cette séquence révélatrice de l'état de délabrement de la protection de l'enfance dans les Yvelines.

C'est bien ce contexte particulier qui a amené à ouvrir une structure dans la précipitation, avec des équipes non formées à ce métier spécifique en internat, en faisant appel au volontariat, sans prise en compte des cycles de travail, sans les outils nécessaires, sans supports logistiques lors de l'ouverture etc.etc.

➤ **A la situation d'engorgement des lieux de placements doit correspondre la mise en œuvre de structures durables, pérennes avec des professionnels formés et reconnus. Arrêtons le bricolage...**



Centre Maternel Porchefontaine : **Recherche CMP désespérément...**

Et une histoire de fou de plus... une....

Cet établissement public départemental contribue aux mesures de prévention et de soutien à destination des jeunes mères.

Avec la crise sanitaire qui a accentué les tensions intrafamiliales, son rôle est d'importance.

Surprise ! Dans ce contexte de tension tous azimuts de nombreuses places sont vacantes sans aucune communication faite aux équipes des services d'action sociale.

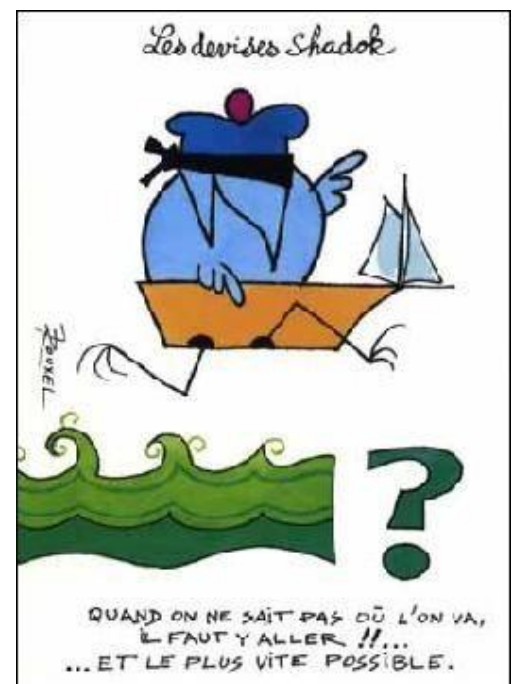
Tant et si bien que deux unités d'accueil de 10 berceaux sont à présent fermées, et que le personnel qui reste, gère en tension les unités restantes, et particulièrement à la crèche.

Pour rajouter au manque de transparence, le département a décidé la création d'une direction interdépartementale Yvelines - Hauts de Seine des centres Maternels sans même en informer le personnel !

C'est de fait le syndicat CGT qui l'a appris aux agents...

Enfin, la directrice a récemment quitté le navire, sans information aux professionnels des perspectives sur le devenir du CMP.

➔ **L'administration voudrait déstabiliser les professionnels du CMP, elle ne s'y prendrait pas autrement !**



MEY : Y a pas de MAIS !

La situation à la Maison de l'Enfance des Yvelines est extrêmement tendue depuis plusieurs années. Le sous-effectif chronique induit épuisement professionnel, turn-over, travail en mode dégradé auprès des jeunes. Le manque de moyen humain se ressent sur des missions spécialisées (administratif, infirmerie...) et tout particulièrement sur les postes d'éducateur d'internat.

Récemment cette situation s'est encore aggravée avec une augmentation de la capacité d'accueil, sans le personnel nécessaire.

L'accueil d'adolescents s'effectue principalement avec le recrutement d'intérimaires et vacataires. Il est pourtant impératif de recruter des postes de professionnels pérennes, car le turn-over soulève des difficultés en termes de transmission et rédaction d'écrit, ainsi qu'en termes de repère éducatif pour les jeunes confiés. Dans ce climat de tension, l'équipe du service adolescent a d'ailleurs déposé un droit d'alerte mi-avril 2021. ... et il ne s'agit que d'un exemple parmi d'autres...

Lorsque les représentants CGT demandent où en est le recrutement sur les postes pourvus par des intérimaires il leur est invariablement répondu « on essaye MAIS c'est difficile d'en trouver » => Argument irrecevable !

Il suffirait de rendre ces postes attractifs en reconnaissant mieux les professionnels en exercice :

- ✓ Par exemple en les associant en transparence aux projets et évolutions de services, en valorisant leur déroulement de carrière en premier lieu par l'ouverture de concours (possible dans la FPH) et en agissant sur des mesures attractives (paiement des heures supplémentaires, etc.).

➤ Il y a urgence à ce que la collectivité redonne du souffle à la MEY en renforçant et en fidélisant les équipes.

Si l'autorité territoriale fait le choix d'investir sur cette structure et l'amélioration des conditions de travail, la direction et les professionnels sauront en faire bon usage au service des enfants et des jeunes confiés !



Au menu du Comité du 22.04 : DEJ' indigeste !

Au Comité Technique du 22 avril a été présenté un projet d'évolution de la Direction Enfance Jeunesse (DEJ) avec une mise en œuvre prévue au 1^{er} juin 2021.

Le pilotage de la DEJ est revu avec notamment la création :

- De 2 missions supports : Appui au pilotage, et mission Ressources et Développement
- De 2 missions opérationnelles : Prévention et Parcours, et Pilotage et Contrôle des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS).

La mission de recueil des informations préoccupantes évolue, la Cellule Centralisée des Informations Préoccupantes (CCIP) devient la Cellule de Recueil des Informations préoccupantes (CRIP)

Par ailleurs, la mission « prévention et parcours » correspond à la fusion des pôles Prévention et Protection en un seul « Pôle prévention et parcours ».

Vos représentants CGT conviennent que le fonctionnement de la DEJ doit être amélioré. Mais ce qui a fondé les choix de la collectivité est basé sur une analyse tronquée. Par exemple, dans la note préparatoire qui nous a été présentée sur la CCIP il n'est pas précisé que l'équipe n'a jamais été au complet, alors que l'équipe n'a eu de cesse de faire remonter ces manques. Cet élément pouvait pourtant éclairer pour partie les difficultés rencontrées...

Pour la CGT, les besoins d'améliorations sont multiples, ils sont organisationnels, liés à l'articulation des missions en interne et auprès des partenaires.

Il y a fort à faire, mais cela ne peut pas être possible en passant sous silence constamment un écueil massif auquel nous sommes confrontés :

➤ **En prévention et protection de l'enfance nous avons un problème de moyens à tous niveaux.**

En l'évinçant volontairement du débat, l'administration passe à côté du sujet.

Pire, cette nouvelle réorganisation va l'aggraver car les créations de missions présentées se font à moyen constant, sans aucune création de postes mais par redéploiement. Nous devrions donc faire toujours plus, mais avec des moyens humains encore plus insuffisants...

➔ **Déshabiller Pierre pour habiller Paul n'est pas une solution !**

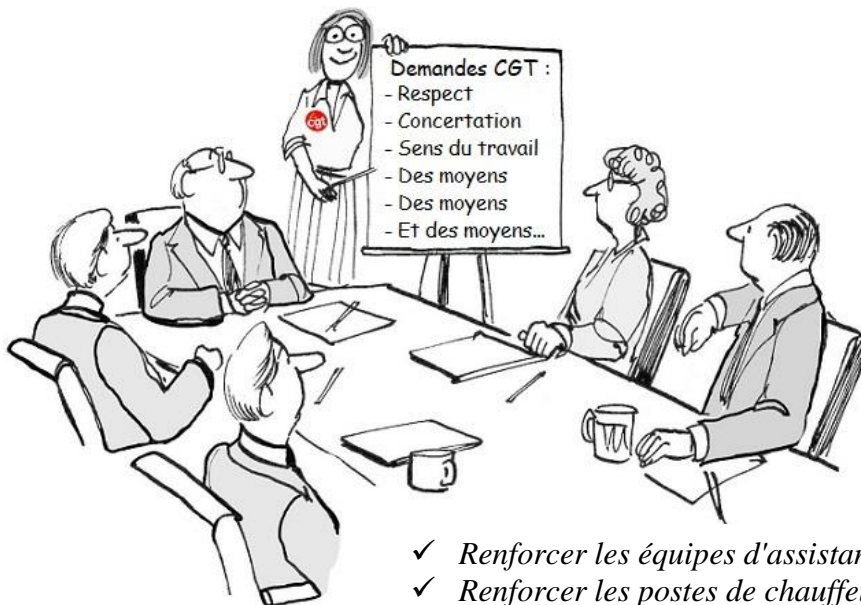
La CGT a voté Contre le projet et présenté des propositions d'améliorations étayées (voir ci-dessous).



Pour une politique de prévention et de protection de l'enfance : Propositions CGT...

La CGT a porté plusieurs propositions d'améliorations lors du Comité Technique du 22.04.2021, extraits :

- ✓ *Créer des petites structures pour les ados pour l'accueil d'urgence et l'accueil pérenne avec du personnel pérenne et formé,*
- ✓ *Créer des unités renforcées et adaptées pour les enfants ayant des troubles spécifiques (psychiatrique, comportemental sévère...),*
- ✓ *Subventionner l'ouverture de places supplémentaires dans les structures existantes habilitées et expérimentées pour l'accueil et la prise en charge de mineurs placés,*



- ✓ *Renforcer l'accueil au Centre Maternel Porchefontaine avec l'effectif nécessaire,*
- ✓ *Renforcer les équipes pour l'accueil de mineurs à la Maison de l'Enfance des Yvelines,*
- ✓ *Recruter des professionnels diplômés et expérimentés, et s'en donner les moyens,*
- ✓ *Favoriser l'accueil familial départemental et s'en donner les moyens,*
- ✓ *Renforcer les équipes ASE en charge de l'évaluation de l'enfance en danger,*
- ✓ *Renforcer les équipes ASE en prévention et en protection,*
- ✓ *Créer des postes de TISF,*
- ✓ *Renforcer les postes de psychologues,*

- ✓ *Renforcer les équipes d'assistants sociaux en polyvalence de secteur,*
- ✓ *Renforcer les postes de chauffeur ASE,*
- ✓ *Recréer des services de proximités, des antennes accessibles au public...*

Assistants familiaux : gagnons des avancées...



Depuis des années, la CGT du CD 78 agit aux côtés des assistants familiaux.

Au-delà du soutien individuel apporté, nous avons obtenu certaines avancées collectives (guide, droits, reconnaissance, médecine du travail, prime Covid...) mais cela reste insuffisant. A titre d'exemple, les agents du département devant télétravailler ont été dotés de matériel informatique. Or, une assistante familiale à qui il est demandé de maintenir la continuité pédagogique des enfants accueillis, le maintien des liens avec les parents, et d'assister aux réunions teams avec son employeur doit le faire avec ses propres outils informatiques...

→ **Localement la CGT réclame des droits et des moyens supplémentaires**, des outils adaptés, une réelle présomption d'innocence, de véritables frais de déplacements, un droit à congés...

Il faut que soit pris en compte la précarité du métier, les risques encourus, la non-reconnaissance professionnelle, la différence de traitement en fonction du lieu d'exercice...

➤ **Nationalement la CGT revendique un statut au sein de la fonction publique pour les assistants familiaux afin de sécuriser cette profession et offrir des droits communs.**

Cette proposition avance enfin : **Le Conseil supérieur de la fonction publique va l'étudier fin mai 2021.**

Pour appuyer cette demande, les assistants familiaux fortement soutenus par la CGT font de plus en plus entendre leurs voix sur les différents territoires et les actions de mobilisation se multiplient !

→ **Pour gagner de nouvelles avancées, la CGT appelle sur toute la France à une journée de grève et de mobilisation pour les assistants familiaux le jeudi 20 mai 2021. Un préavis de grève est déposé.**

Chargé d'Accueil Physique : CAP sur le CHSCT !

L'accueil du public est une des missions essentielles du département. Les chargés d'accueil physique et les agents de médiation sont en première ligne. **Ces métiers sont spécifiquement exposés notamment du fait du lien permanent avec le public, du travail en émotion masquée, des risques psycho-sociaux...**

Face à ces risques spécifiques, la CGT a demandé l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour du CHS-CT du 18.03.21. Nous avons transmis une note de synthèse à l'administration. En instance, nous avons porté des propositions, élaborées avec des agents en poste, visant à l'analyse des risques et à les prévenir.

Certaines portent sur le temps de travail (pauses, heures supplémentaires, attribution d'un jour de sujétion...).

➤ [La note de synthèse CGT, et l'intégralité des propositions CGT défendues au CHS-CT sont sur notre site.](#)

Par ailleurs, nous avons demandé et obtenu la mise en œuvre d'une analyse des risques agressions sur site à partir d'une situation réelle.

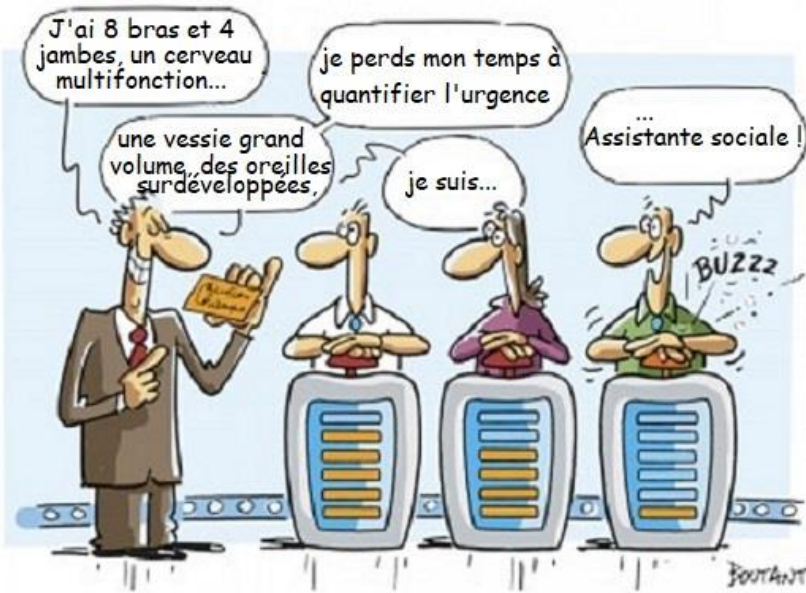
Celle-ci a été effectuée avec la collaboration constructive des agents concernés, témoins, responsables, du service prévention RH et du service sécurité du département. Des axes d'améliorations concrets ont été définis et sont susceptibles d'être étendus à l'ensemble des sites sur certains aspects :

- Protocole sécurité, implantation et vérification des BIP, protocole sur le dépôt de plainte, fixation du plexiglass, réunion de service thématique, protocole sur les modalités de prévention en amont, les modalités de gestion de crise et la gestion post crise.



→ **Nous sommes déterminés à faire reconnaître les spécificités de ces postes afin d'obtenir des mesures préventives adaptées et améliorer les conditions de travail.**

Service d'Action Sociale et Papyrus



Nous constatons au sein des équipes des SAS un sentiment grandissant d'affaiblissement du sens du travail social.

Cela se traduit par de nombreux départs effectifs, engagés ou en réflexion...

Plusieurs facteurs associés peuvent en être la cause, les réorganisations successives (des méthodes, des organisations et des outils), l'accroissement des besoins sans renfort de moyens, la mise en œuvre de nouvelles missions par des redéploiements du personnel, la désertification des partenaires, le contexte de travail dégradé, le manque de reconnaissance professionnelle, l'accroissement de la charge administrative...

Au détriment d'une approche qualitative adaptée aux besoins et au rythme des jeunes et des familles en difficulté, nous substituons une approche quantitative, normée, avec un développement d'outils de contrôle des professionnels et de la population.

Papyrus, le dernier outil, actuellement testé avant son extension, soulève nombre de questions de forme et de fond. Ce dispositif prévoit la signature d'un contrat par l'utilisateur pour créer un « parcours adapté ». Ce contrat sera obligatoire à partir de 4 rendez-vous avec une échéance du contrat prédéfinie. Cet outil accroît la charge de travail administrative, d'autant plus qu'il n'absorbe pas la totalité des actes GRC. Sur le fond, il présente le risque de transformer la relation d'aide et l'accompagnement dans une approche de « contrainte » en lieu et place de la confiance et sur un axe de travail enfermant figeant l'expertise.

Il ne permet pas l'adaptation à la temporalité de l'utilisateur, particulièrement pour les personnes très marginalisées.

Il ne permet pas non plus l'adaptation à la pratique professionnelle de chacun, en réduisant les marges de manœuvres des travailleurs sociaux, cela accroît ainsi les risques psycho-sociaux.

Il pose le postulat irréaliste que l'être humain serait normable et par conséquent qu'un accompagnement social pourrait s'arrêter si un objectif n'était pas atteint dans un délai contraint. C'est inacceptable !

→ **Au final, cet outil, par son caractère obligatoire, s'assimile plus à une forme de contrôle de la population et induira une déperdition qualitative du travail social.**



ASE : Le rapport IGAS qui agace les CD 92 & 78...

Un contrôle de l'Aide Sociale à l'Enfance du département des Hauts-de-Seine a été effectué par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (rapport en décembre 2020). **Ce rapport est accablant** et sur de nombreux points il fait écho **avec notre réalité dans les Yvelines, 5 recommandations de l'IGAS sont transposables :**

- ✓ « Engager un plan de redressement des effectifs du pôle solidarités »
- ✓ « Partager avec les agents du pôle solidarités la vision de l'organisation et des effectifs cibles »
- ✓ « Définir un nombre maximum de situations à suivre par chaque travailleur social au titre de la référence de parcours »
- ✓ « Conduire systématiquement les évaluations des informations préoccupantes en binômes, conformément à l'article D.226-2- 5 du CASF »
- ✓ « Adapter quantitativement et qualitativement l'offre départementale aux besoins du territoire en matière de capacités d'accueil en protection de l'enfance afin de limiter les placements éloignés ».

Les professionnels mobilisés...



L'ensemble des professionnels exerçant dans le domaine de l'action sociale au sens large est mobilisé au quotidien au service de la population.

Il se mobilise également régulièrement pour être entendu par la collectivité face aux difficultés de fonctionnement dans les services.

Cela peut passer par des courriers d'équipes, des interventions lors de réunions de service, des remontées à la direction par des responsables...

Ce fut également le cas par des débrayages le 8 avril suivis par plus de 120 agents de l'action sociale (18 % de l'effectif).

Dans la prolongation de ces interventions du personnel, un collectif CGT d'agents départementaux représentatif de la diversité des missions, des territoires et des

fonctions a élaboré une lettre ouverte aux élus. Ce courrier a été transmis le 16 avril aux maires, conseillers départementaux, députés et sénateurs des Yvelines.

Des messages de soutien de certaines mairies nous sont déjà parvenus.

- Suite à ces diverses formes de mobilisation, relayées et appuyées par la CGT, l'administration a annoncé qu'elle organiserait un temps d'échanges spécifique sur ces problématiques avec l'ensemble des organisations syndicales et les directions d'emplois concernées.
- Nous y participerons, déterminés à obtenir des avancées...



Conférence le 22 juin 2021 : Inscrivez-vous !

Dans le contexte actuel, il nous paraît urgent de nous poser, d'offrir un cadre et une impulsion à la réflexion collective sur le travail social au département des Yvelines.

C'est fort de cette analyse et de cette volonté que nous organisons une « Conférence respirante » pour collectivement s'offrir une bouffée d'oxygène et un espace collectif de réflexion...

Mardi 22 Juin 2021
de 8H30 à 12H30
Au Campus des Mureaux (Auditorium)
Conférence gesticulée
« La Magie du Travail Social »
Avec Nicolas Gaillard

La participation à cette conférence est gratuite et sur le temps de travail.

C'est un droit pour tous, syndiqué et non-syndiqué, dans le cadre du droit à la formation syndicale. Elle est destinée à tous les agents exerçant dans le champ du travail social (social, enfance, insertion, santé...).

Attention : Dans le respect du protocole sanitaire le nombre de places est limité.

Alors, inscrivez-vous rapidement auprès de nous !

- Une préinscription par mail est obligatoire avant le 20 mai 2021 sur egt@yvelines.fr
A réception de votre préinscription, nous vous transmettrons des informations complémentaires sur les modalités d'inscription sur la calculatrice et sur le déroulement de la conférence du Mardi 22 juin 2021.
L'organisation de cette conférence pourrait évoluer en fonction de l'évolution des consignes sanitaires.



Conférence respirante « La Magie du Travail Social »

MARDI 22 Juin 2021
Campus des Mureaux de 8H30 à 12H30
17, rue Albert Thomas LES MUREAUX

*Le sens du travail et l'évolution de l'action sociale vous questionne ?
Besoin de réfléchir ? De prendre du recul ? Envie d'une bouffée d'oxygène ?
Volonté d'agir collectivement ? De développer son sens critique ?
Hâte de se retrouver dans un espace de pensée et de parole libre ?*

Cette conférence est faite* pour vous !

* Contraction de *Faite* et *Fête* 😊

Comment s'inscrire ?

1. Faites un mail à cgt@yvelines.fr, avant le 20.05.21 !
2. La CGT se chargera des formalités auprès de l'employeur et vous transmettra des informations complémentaires...

D'autres questions ?

Mail : cgt@yvelines.fr
Tel. : 06.71.78.55.10.



Protocole sanitaire :

- Nombre de places limité.
- Port du masque obligatoire.
- Gel hydroalcoolique à disposition...

La CGT CD 78 finance cette conférence...

Une conférence gratuite avec pleins de morceaux de réflexions dedans...

Cette conférence gesticulée rompt avec les conférences classiques en lui donnant une forme théâtralisée et articule « savoirs chauds » et « savoirs froids »...



Conférence ouverte à tous les agents du CD 78 exerçant dans le champ du travail social (social, enfance, insertion, santé...).

ATTENTION : Une préinscription par mail est impérative auprès de nous avant le 20 mai 2021 sur cgt@yvelines.fr. Aucune inscription ne pourra être prise en compte après.

Une attestation de présence sera remise sur place.